

## *Survol des négociations de l'OMC sur l'agriculture*

### **Le moment est venu de remettre Doha sur la bonne voie**

Le 14 mars, les membres de l'OMC ont tenu la première réunion du Conseil général de l'année pour passer en revue le travail qu'ils vont entreprendre cette année, particulièrement la mise en œuvre des résultats obtenus à Bali et la définition des prochaines étapes par rapport au Programme de Doha pour le développement (PDD).

Plus tôt cette année, le directeur général de l'OMC, M. Roberto Azevêdo, a demandé à chaque président de groupe de négociation de commencer à consulter les membres afin de recueillir leurs premières idées sur la façon de procéder. Le 14 mars, les présidents ont diffusé leurs rapports respectifs sur les enjeux qui peuvent être abordés comme prochain ensemble de produits livrables.

En règle générale, les membres ont reconnu qu'il n'y avait plus de « fruits à portée de main » à cueillir dans le cadre d'une autre « récolte hâtive » pour faire progresser le Cycle de Doha. On s'est rendu compte que le moment est venu de s'attaquer aux questions les plus difficiles simultanément, et qu'aucun secteur des négociations ne devrait être débattu isolément du reste des enjeux du PDD. On a particulièrement fait ressortir qu'il fallait éviter de placer les négociations dans un ordre quelconque lorsque l'on s'attaquera aux éléments du « trépied » – l'agriculture, les produits industriels (AMNA) et les services. Dans leurs rapports respectifs, les présidents des groupes de négociation ont relevé le souhait des membres de discuter de ces trois secteurs en parallèle, parce qu'ils sont indissociables les uns aux autres.

Le président des négociations sur l'agriculture, l'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OMC, M. John Adank, a insisté sur la nécessité d'adopter une approche équilibrée lors des pourparlers sur l'agriculture, lorsque l'on abordera l'accès aux marchés, le soutien interne et la concurrence à l'exportation, cette dernière étant considérée comme une priorité d'après un grand nombre de membres que l'on a consulté. Bien que les délégués ne sachent pas encore clairement quelles questions ils aimeraient voir figurer dans le programme de travail, ils ont déclaré à l'ambassadeur Adank que « l'équilibre » et « une ambition appropriée » sont des éléments critiques pour aborder le prochain ensemble d'enjeux de l'agriculture.

« [Traduction] Certains membres ont laissé entendre que l'architecture des projets d'options que l'on a examinés par le passé était complexe dans certains cas, les ambitions dans des secteurs comme l'accès aux marchés étant sapé par l'application d'un vaste ensemble d'exceptions et de flexibilités, » de déclarer l'ambassadeur Adank dans son rapport, ajoutant que « si l'on souhaite réussir, chacun devra contribuer au lieu de simplement attendre des contributions supplémentaires des autres ».

Le président des négociations sur l'AMNA, l'ambassadeur de Suisse auprès de l'OMC, M. Remigi Winzap, a signalé qu'il restait encore des défis à l'égard de la « formule suisse », qui est conçue pour réduire les tarifs de l'AMNA. Certains membres, a-t-il déclaré, se plaignent que la formule - et bon nombre de membres pensaient que les coefficients et les flexibilités connexes avaient presque été adoptés dans le dernier projet de modalités – « a éliminé une grande partie de l'espace de négociation éventuel et laissé trop peu de place pour la négociation sur les produits présentant un intérêt particulier ».

« [Traduction] Les avis des membres sont partagés au sujet de la valeur d'une consolidation des tarifs, soit la réduction de « l'eau » ou la marge entre le niveau des tarifs consolidés et le niveau de ceux qui sont appliqués, et la notion d'« accès commercialement significatif », de déclarer avec insistance l'ambassadeur Winzap. On a également formulé des préoccupations lors des négociations sur les services, car certaines délégations s'inquiètent que les pourparlers plurilatéraux sur les services (ACS) entrepris par un petit groupe de pays à l'extérieur du PDD pourraient, à la fin du compte, saper les pourparlers multilatéraux.

### **La Rev 4 n'est-elle plus le document de travail?**

Une des principales différences qui partagent les membres au sujet de la carte routière de Doha s'articule autour du texte sur le projet de modalités révisé (texte sur le projet de modalités de 2008 ou « Rev 4 »), et les documents connexes subséquents diffusés en avril 2011, et de la question de savoir si la Rev 4 continuera d'être le point de départ de futurs pourparlers ou simplement la base de futurs travaux.

Les défenseurs de la première hypothèse – principalement les pays en développement – font valoir que le dernier texte sur le projet de modalités présente un équilibre fragile auquel on est parvenu lors des négociations, qu'il a exigé de nombreuses années de travail dévoué de la part des membres et qu'il devrait être préservé comme base pour la reprise des pourparlers.

Par ailleurs, les pays développés, comme le Japon, les États-Unis et l'Union européenne, ont insisté sur la nécessité de prendre en compte les « faits nouveaux et tendances plus récents » qui se sont produits dans l'économie mondiale.

Ils ont répété qu'il était important de garder l'esprit ouvert à l'égard des prochaines approches devant être adoptées pour s'attaquer au reste du PDD. On a fait planer des exemples de nouvelles approches lors des pourparlers sur l'AMNA, au cours desquels certains membres ont proposé de sauter « les modalités explicites et de poursuivre les négociations sur l'AMNA au moyen d'une approche fondée sur la demande et l'offre » ou « d'adopter une approche plus sectorielle », mais ces deux suggestions n'ont pas recueilli le consensus, d'écrire M. Winzap.

Une discussion plus approfondie sur la carte routière devrait se dérouler au cours des prochaines semaines. Plusieurs présidents ont l'intention d'écouter davantage ce que les membres ont à dire pendant les réunions ouvertes qui doivent se dérouler avant la fin mars, et ils espèrent apporter un peu de clarté sur la voie à suivre avant la réunion informelle du Comité des négociations commerciales (CNC) du 7 avril, qui sera présidée par M Roberto Azevêdo.

### L'ambassadeur du Canada doit présider le Conseil général

Le 14 mars, la réunion du Conseil général a également servi à nommer les nouveaux présidents des organes de l'OMC pour cette année et, pour rester fidèle à la tradition, le président de l'Organe de règlement des différends (ORD), l'ambassadeur du Canada auprès de l'OMC, M. Jonathan Fried, a remplacé l'ambassadeur du Pakistan, M. Shahid Bashiras, comme nouveau président du Conseil général, l'organe décisionnel suprême de l'organisation.

### Présidents des organes de l'OMC pour 2014

Conseil général	S.E. M. Jonathan FRIED (Canada)
Organe de règlement des différends	S.E. M. Fernando DE MATEO (Mexique)
Organe d'examen des politiques commerciales	S.E. M <sup>me</sup> Mariam MD SALLEH (Malaisie)
Conseil du commerce des marchandises	S.E. M. Joaquim REITER (Suède)
Conseil pour le commerce dans les services	S.E. M. CHOI Seokyoung (République de Corée)
Conseil des ADPIC	S.E. M. Mothusi PALAI (Botswana)
Comité du commerce et du développement	S.E. M. Pierre Claver NDAYIRAGIJE (Burundi)
Comité des restrictions appliquées à des fins de balance de paiement	S.E. M. Martin EYJÓLFSSON (Islande)
Comité du budget, des finances et de l'administration	S.E. M. Francisco LIMA (Salvador)
Comité du commerce et de l'environnement	S.E. M <sup>me</sup> Päivi KAIRAMO (Finlande)
Comité des accords commerciaux régionaux	S.E. M. Francisco PIREZ (Uruguay)
Groupe de travail de la relation entre commerce, dette et finances	S.E. M. Bertrand de CROMBRUGGHE de PICQUENDAELE (Belgique)
Groupe de travail sur le commerce et le transfert de technologie	S.E. M. Abdolazeez AL-OTAIBI (Royaume d'Arabie saoudite)

## Prochains événements

- OMC Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 21 mars, 6 juin, 13 novembre 2014
- Réunion des négociateurs principaux et des groupes de négociation du PTP, à déterminer
- Réunion informelle du CNC de l'OMC, 7 avril 2014
- Conseil général de l'OMC, 8-9 mai, 24-25 juillet, 7-8 octobre, 10-12 décembre 2014
- Réunion des ministres de l'APEC responsables du commerce, 17-18 mai à Qingdao (Chine)
- Forum de l'OCDE de 2014, 5-6 mai 2014, Paris
- Conférence des ministres du Commerce du G-20, 19 juillet 2014, Sydney (Australie)
- Sommet des dirigeants du G-20, 15-16 novembre 2014, Brisbane (Australie)

*Genève en bref* est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

[www.producteurslaitiers.ca](http://www.producteurslaitiers.ca), [www.poulet.ca](http://www.poulet.ca), [www.lesoeufs.ca](http://www.lesoeufs.ca), [www.leseleveursdedindonduncanada.ca](http://www.leseleveursdedindonduncanada.ca), [www.chep-poic.ca/](http://www.chep-poic.ca/).

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

